



**Deuxième Edition de l'Université de la Plateforme des  
Etudiants Africains pour un Commerce Equitable**  
Saint-Louis, 12 au 16 juin 2007  
Sénégal

**Rapport d'activités**



Rapport préparé par : **Jean Marc FEUSSOM K.**  
**PEACE / Action Solidaire**

(Plateforme des Etudiants Africains pour un Commerce Equitable)  
Rapport disponible sur : <http://universitepeace.over-blog.org/>

## **RAPPORT DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA PLATEFORME DES ÉTUDIANTS AFRICAINS POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE (PEACE/ Action Solidaire)**

### **Plan**

**Historique**

**Organisation**

**Rapport de la marche contre les APE.**

**Mémorandum des Jeunes Africains (es) contre la signature des Accords de Partenariat Economiques sous leur forme actuelle.**

**Mot de bienvenue, présentation des organisations et associations**

**Présentation des associations**

**Travaux d'ateliers – Restitution en plénière**

**Thème I : Enjeux et perspectives des Accords de Partenariat Economique (APE).**

**Thème II : Quelles alternatives contre l'émigration clandestine ?**

**Thème III: Quelle politique pour une souveraineté (sécurité) alimentaire en Afrique ?**

**Thème IV : Quel avenir pour un commerce équitable ?**

**Séance de signature des pétitions à l'hydrobase de Saint-Louis**

**Retour des différentes délégations**

**Conclusion générale**

## Historique

L'université d'été de PEACE / ACTION SOLIDAIRE est un lieu de rencontre, de réflexion, d'échange, de sensibilisation, de formation, de formation de réseaux et de coalition des organisations de jeunes du Sénégal.

La première édition a été organisée dans le but de faire l'état des lieux de nos organisations respectives, de définir des stratégies de collaboration. C'est pourquoi un comité a été dégagé pour réfléchir sur la mise sur pied d'une entité qui regroupe toutes les associations présentes à la première édition. Ainsi après six mois de travail et de consultation des organisations, le réseau dénommé ACTION SOLIDAIRE a vu le jour.

Cette première édition en 2006 a vu la participation des régions de Tambacounda, Kaolack, Dakar, Louga et Saint Louis.

La seconde édition a eu lieu du 12 au 16 août 2007 à Saint-Louis. La particularité de cette édition au delà de l'augmentation de nombre de délégations nationales et internationales est **la mise en valeur de l'expertise jeunes comme arme de vision différente pour la recherche des solutions pour les thématiques retenues.**

Le thème général de cette seconde édition était « **La jeunesse face aux défis du millénaire** ».

## Organisation

La 1<sup>ère</sup> édition a vu la participation active des jeunes et associations de Saint-Louis. Un comité a été créé. Ce comité était chargé de l'organisation des activités à Saint-Louis. Elle était assistée en permanence par un membre de la coordination de PEACE détaché sur le terrain pour l'événement. Le comité de Dakar composée essentiellement des membres de la coordination de PEACE et autres a travaillé depuis la rédaction du rapport jusqu'à la recherche du financement et la supervision du comité d'organisation. Travaillant essentiellement pour l'organisation de ses activités en commissions avec des cahiers de charges bien définies, PEACE a très tôt mis en place ses commissions en double (Dakar et Saint-Louis).

Plusieurs réunions des comités d'organisations ont permis de juger de l'évolution de l'organisation selon une définition précise d'un agenda et des différents scénarii d'organisation. Précision a été donnée de bien détaillés les rapports de réunions pour mettre tous les membres de comité au même niveau d'information pour une meilleure prise concertée de décision.

Plusieurs conférences téléphoniques ont été organisées entre les deux comités pour une meilleure coordination de l'organisation.

Un soin particulier a été donné dans le choix des participants pour une meilleure optimisation de leur présence à l'université d'été.

Pendant l'université d'été des réunions de mise au point ont été organisées chaque soir pour mieux apprécier le jour, corriger les défauts et parfaire la journée suivante.

Une réunion de pré-évaluation entre les deux comités a été organisée avant le départ des participants de Saint-Louis. Ceci pour mieux jauger le niveau de réalisation des activités et de faire une pré-évaluation de l'activité en général. Positive, elle a permis de donner des perspectives très louables pour la 3<sup>ème</sup> édition.

**Jean Marc FEUSSOM**

### **Rapport de la marche contre les APE.**

#### **13 août 2007 (Matinée)**

La deuxième édition de l'université d'été de PEACE organisée à St Louis du 12 au 16 Août 2007 et qui a vu la participation de plusieurs autres organisations, a été ouverte dans la matinée du 13 août 2007 par une marche contre les Accords de Partenariats Economiques (APE).



Arrivée de la marche à la gouvernance de la région de Saint-Louis

En effet, après l'arrivée des délégations dans la soirée du 12 août 2007, la journée du 13 août 2007 a démarrée par une marche de sensibilisation contre les APE. La marche a débuté vers 10 h 30 au Quai des Arts, puis les marcheurs ont emprunté l'Avenue Malick Sy de Saint-Louis pour enfin se rendre à la gouvernance où le mémorandum des jeunes contre la signature des APE sous leur forme actuelle a été remis au gouverneur qui n'a pas manqué d'exprimer toute sa reconnaissance à PEACE et à la jeunesse toute entière.

Après la marche, les délégations sont retournés au lycée où une pause a été observée avant la reprise du programme à 16 h.



*Accueil par le gouverneur de la région de Saint-Louis, remise du mémorandum des jeunes contre les APE et fiche de pétition.*

### **Mémorandum des Jeunes Africains (es) contre la signature des Accords de Partenariat Economiques sous leur forme actuelle.**

Le continent Africain entretient, depuis plusieurs années des relations commerciales avec le reste du Monde en général et l'Europe en particulier. Ces relations se traduisent le plus souvent par des Accords commerciaux qui profitent généralement aux pays industrialisés, soucieux de préserver et de rentabiliser leurs économies, au détriment des pays en développement.

Les Accords de Cotonou, conclu en juin 2000, entre les pays ACP et la communauté Européenne, a mis fin au régime de préférences commerciales non réciproques. En Décembre 2007, d'autres Accords régionaux de libres échanges dénommés les « APE » Accords de partenariat économique seront signés encore entre les pays ACP et la communauté Européenne.

Conscient du fait que la signature de ces accords économiques (APE), pourrait entraîner, des pertes énormes de recettes fiscales, accélérer la mort des filières, à savoir: les filières riz, oignon, arachide, tomate, etc., filières dont les produits ne peuvent pas faire face à la concurrence déloyale et inéquitable des produits Européens. Il s'y ajoute que des millions de jeunes et de femmes, qui travaillaient dans ces secteurs, vont se retrouver sans emplois, et devront faire face à une situation de précarité et de pauvreté extrême.

Ces recettes fiscales, qui servaient à construire, des infrastructures scolaires, sanitaires, routières, seront rares voir presque inexistantes, à causes de l'ouverture de nos marchés, destinés aux produits Européens fortement subventionnés. Cette situation constitue sans doute une violation des droits fondamentaux des citoyens dont les plus vulnérables, sont constitués de femmes, de jeunes, d'enfants, de personnes âgées et handicapés.

Pendant ce temps, les jeunes du continent plus que désespérés de voir leur avenir hypothéqué avec ces Accords, vont continuer de plus belle à prendre les pirogues pour envahir l'Europe, au prix de nombreux sacrifices.

En effet la pauvreté, la famine l'émigration clandestine, l'insécurité Alimentaire, le sida, qui sont des conséquences directes, des mauvaises politiques de développement imposées par les institutions financières internationales et les pays industrialisés du Nord. De manière générale, Cette situation touchent plus de la moitié des jeunes garçon et filles africains (es) âgés de 15 à 35 ans, issus du monde urbain, péri urbain et rural, et tentent vainement que vainement de mettre en place des stratégies pour sortir de cette pauvreté.

Par ailleurs, il est clair que l'Afrique est un continent suffisamment riche de par ses ressources humaines (800 Millions d'habitants) et son sous sol. Sa superficie est de 30,3 millions de Km<sup>2</sup>, c'est-à-dire à la fois les superficies des USA (9,4 millions Km<sup>2</sup>), de la Chine (9,6 millions de Km<sup>2</sup>), de l'Union Européenne (3,2 millions km<sup>2</sup>), de l'Argentine (2,8 millions de Km<sup>2</sup>), de l'Inde (3,3 millions de Km<sup>2</sup>), du Mexique (2 millions de Km<sup>2</sup>). Malgré ces potentialités, l'Afrique est toujours dernière de l'école. Pourtant si elles sont exploitées rationnellement pourraient favoriser un développement harmonieux.

IL faut ajouter que les engagements des pays industrialisés pris lors du sommet du G8 En Ecosse en 2005, qui avaient décidé d'augmenter l'Aide publique au développement (APD) de 0,7%, pour lutter contre le Sida, la pauvreté en Afrique, sont toujours à l'état de promesses, alors que l'Afrique Unie pourrait avoir comme valeur ajoutée : Doublement de sa part au niveau du commerce mondial, le commerce intra africain va favoriser des recettes additionnelles, et nous aider à nous départir de l'aide publique, venant des pays industrialisés, avec des conditions drastiques, qui maintiennent l'Afrique dans la dépendance.

Ainsi au regard de tous cela, les populations africaines, en première ligne nos dirigeants devraient avoir à l'esprit qu'aucun développement n'est possible en dépendant économiquement, politiquement, et socialement de l'extérieur. Pour ce faire, la coalition des jeunes africains contre les APE avec ses partenaires du Nord et du Sud joignent leurs cris aux millions d'autres voix qui se sont manifestées à travers le monde pour:

- Dire non à tout Accords (APE, OMC) qui porte atteinte à nos intérêts ainsi que ceux des masses populaires et paysannes, oui à un commerce équitable.
- Refuser de tendre la main et de constituer l'Etat fédéral comme le souhaitent certains pays qui sont décidés à mettre en place le gouvernement de l'Union à l'image de l'Union Européenne, les USA, l'Inde, lors du sommet des Chefs d'Etats prévu du 01 au 03 juillet 2007 à Accra, ainsi que les organisations de jeunesse africains, qui considèrent que l'intégration Africaine, la souveraineté alimentaire, la justice sociale doivent être des préalables, avant toute négociation.
- Exiger à ce que le droit à la sécurité alimentaire et à la souveraineté alimentaire soit reconnu comme un droit inaliénable et défendu partout.
- Encourager le partenariat commercial intra et inter africains, pour une indépendance totale et une justice sociale équitable.
- Demander aux dirigeants africains à répondre aux cris de désespoir manifestés par des milliers de jeunes qui préfèrent prendre des pirogues en bravant l'Océan pour aller en Europe au prix de leur vie, que de rester dans une Afrique, qui ne peut plus leur garantir une bonne éducation, une bonne santé, des emplois durables, une Afrique qui est menacée par la hausse des prix du pétrole au niveau du marché mondial.
- Renforcer la qualité de nos produits pour qu'ils soient compétitifs.
- Mettre en place une politique Agricole cohérente qui prend en compte les besoins de tous les acteurs qui interviennent dans ce secteur.
- Mettre en place un large cadre de concertation entre les autorités publiques, les organisations de producteurs, les ONG, les partenaires au développement, la société civile, le secteur privé pour mieux défendre les intérêts des populations à la base.

- Engager une réforme institutionnelle de l'OMC pour qu'elle soit plus équitable et juste pour les pays africains.

## **Mot de bienvenue, présentation des organisations et associations**

### **13 août 2007 (Soirée)**

Suite à la marche où les populations et les autorités à travers la personne du gouverneur ont été sensibilisées sur les enjeux des APE et les différentes thématiques de l'université d'été, l'après midi du 13 août 2007 fût consacré à la présentation des organisations et associations ayant participé à l'université d'été 2007.

En effet, après la pause déjeuner, monsieur *Cheikh Danfa* a fait une rapide introduction des organisations et a présenté les différents thèmes sur lesquels des ateliers de réflexion seraient organisés. A la suite de M. Danfa, ce fût le tour du coordinateur de PEACE M. Mamadou Barry qui, après avoir souhaité la bienvenue aux différentes délégations, a vivement remercié les coordinations de St Louis et Dakar et aussi les organisateurs de la marche. A cela s'en est suivi la présentation du thème principal. Aussi Mamadou Barry est revenu sur l'utilité de la rencontre et enfin a exporté les jeunes à persévérer dans cette lancée d'où la nécessité d'attribuer une mention spéciale à la FAPAL.

Il faut aussi noter que compte tenu de l'importance des thèmes choisis une innovation de taille a été faite dans le sens où ce sont les jeunes eux mêmes qui vont animé les thèmes.

Pour finir avec les mots d'ouverture, M. Jean Marc FEUSSOM a fait la présentation du programme de l'université d'été et aussi défini les résultats attendus.

### **Présentation des associations**

Modéré par Monsieur Danfa, toutes les associations de part leur représentant ont présenté leur structure. A cet effet, furent présentées les associations suivantes :

La fédération des associations paysans de Louga (FAPAL) constitué en 1987 au lendemain du désengagement de l'état sur ce qui concerne l'agriculture, a pour domaine d'activité :

- l'agriculture
- l'élevage
- la pêche
- l'environnement

Cette fédération prône le développement à la base pour empêcher l'exode rurale, chose qui serait possible qu'à travers la conscientisation des femmes et des paysans sur les problèmes de l'agriculture et enfin le reboisement des zones de déforestations.

Pour ce qui est de Taku Pigueye de Bambilor, elle est une organisation qui intervient dans la lutte contre la drogue, la promotion de l'éducation , la lutte contre les IST et MST / SIDA. Elle existe depuis 1999 et a pour source de revenu un

périmètre de maréchage qui couvre une bonne partie de leur besoin financier.

L'union des jeunes pour le développement de Tamba née le 15-04-06 est une organisation d'entreprenariat et d'entre-aide présente à Tamba et partout dans le monde à travers la « diaspora ». Elle oeuvre à aider les associations à accéder au crédit, mais aussi dans le reboisement et l'assainissement et autres.

Après le passage des éclaireurs qui oeuvrent dans le domaine de la santé de l'éducation à la vie familiale et l'éducation environnementale, *une série de questions ont été posées en rapport avec l'impact de la 1ere édition sur les associations mais aussi la position de la FAPAL face au plan REVA et l'invitation des medias à participer aux activités des jeunes.*

La deuxième séance de présentation a démarré avec le NAYAFS crée en 1999 en Gambie et qui lutte pour la sécurité alimentaire. Il contribue au renforcement de capacité, à la micro finance, à la formation des organisations paysannes et juvéniles.

L'association des volontaires de l'environnement du Nord (AVEN) qui a pour principale partenaire la direction des eaux et forêts, le centre d'initiation horticole et PEACE, intervient dans l'agriculture, le commerce équitable, et la sensibilisation sur la gestion des ressources naturelles.

Le RJROMD aussi n'est pas du reste car, luttant au moins pour l'atteinte des OMD.

Le Taftaf aussi qui est une organisation intervenant dans le domaine de l'artisanat et appartenant à l'international Fédération of African Trade , lutte aussi pour un commerce équitable (Entreprise dans le domaine du Commerce Equitable en Afrique).

Enfin, l'African Youth Coalition Against hunger (AYCAH) est une organisation internationale de lutte contre la faim. Elle a pour domaine d'intervention : l'agriculture locale et sécurité alimentaire, lutte contre le VIH/SIDA, lutter pour un commerce équitable et surtout la lutte contre la pauvreté.

Plusieurs autres associations au courant de l'université d'été ont spontanément demandées la parole pour présenter leur structure et activités.

Après la présentation des associations, il a été procédé sous la modération du Dr. Moctar MOUICHE à un bref exposé des thèmes pour les ateliers du 14 août 2007. Les responsables des thématiques identifiées par le comité d'organisation ont fait une brève présentation de chaque thématique. Des objectifs et résultats attendus de chaque thème ont bien été précisés. Les participants ont reçu des chemises contenant une documentation sommaire sur les différents thèmes pour leur permettre de mieux choisir leur atelier.

Une mention spéciale a été décernée à Serge MPOUAM pour sa « gymnastique contre les APE »

Ainsi, les travaux qui ont débutés à 16 h 30 pour se terminés à 19 h 40.

**Moustapha Badji et Jean Marc FEUSSOM**

## Travaux d'ateliers – Restitution en plénière

14 août 2007

Chaque atelier disposait de matériel nécessaire pour son fonctionnement en autonomie. Chaque atelier avait un modérateur, deux rapporteurs et un secrétaire. Une journée entière a été allouée à cette activité phare pour laisser aux participants le soin de faire le tour de chaque thème. Les thématiques étaient les suivantes :

- ✚ Enjeux et perspectives des accords de partenariat économique (APE);
- ✚ Quelles alternatives contre l'émigration clandestine ?
- ✚ Quel avenir pour un commerce équitable en Afrique ?
- ✚ Quelle politique pour une souveraineté alimentaire en Afrique ?

15 août 2007 (Matinée)

La restitution de chaque thème était suivie de 3 questions et/ou contributions. Cette restitution a été modérée par M. Jean Marc FEUSSOM.



Modération de la séance de restitution

### Thème I : Enjeux et perspectives des Accords de Partenariat Economique (APE).

Les APE (Accords de Partenariat Economique) sont des accords de libre échange qui sont sur le point d'être signé entre l'Union Européenne et les pays ACP (Afrique ; Caraïbes ; Pacifique). Ils sont issus des accords préférentiels commerciales de Cotonou et de Lomé.

Ces accords impliquent la création d'une zone libre d'échange entre l'UE et les pays ACP sans droits ou quotas de douanes sur tous commerce dans ces régions.

Les APE doivent être signés au plus tard le 31 décembre 2007.

La signature de ces accords sous leur forme actuelle sera néfaste pour le développement de l'Afrique.

En effet il existe une importante inégalité de forces entre l'UE qui constitue un bloc soudé et les pays africains qui sont divisés en plusieurs blocs (CEDEAO ; UEMOA ; CEMAC etc..) au sein desquels il existe des disparités. Il est également important de souligner que certains pays africains tels que la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud sont prêts à signer les APE car ils n'avaient pas bénéficiés du **système commercial préférentiel**. Les pays africains ne parlent donc pas d'une seule voix.

**Les enjeux des APE sont essentiellement de trois (3) ordres : économique, social et culturel.**

Sur le **plan économique**, la suppression des barrières douanières dans le cadre des APE va entraîner un déficit important sur le plan fiscal. De plus l'Afrique aura à faire face à l'occidentalisation des services ainsi qu'à une concurrence déloyale. Les produits locaux (riz, oignons, tomate...) se verront donc fortement concurrencés par les produits occidentaux. Les exportateurs africains auront également à faire face à des barrières non tarifaires tels que les normes sanitaires ou industrielles qui leurs seront très difficile à contourner.

Sur le **plan social**, les APE conduiront au désengagement de l'Etat face à ses fonctions régaliennes (Sécurité, Education, Santé,...). On assistera à la hausse du chômage, de l'exode rural, de l'immigration clandestine, du banditisme, de la drogue. En bref tous les maux qui minent nos pays africains se verront accentués car nos Etats ne disposeront plus de ressources pour y remédier.

Sur le **plan culturel**, on assistera à la sape des bases de notre culturel et à l'acculturation.

Au vu de cette situation, il s'avère crucial de mener des actions pour lutter contre la signature des APE sous leur forme actuel. Ces actions permettront l'obtention d'un moratoire de trois (3) ans pour mieux étudier ces accords et par là faire des propositions bénéfiques au développement de l'Afrique.

Plusieurs recommandations ont donc été formulées :

- Accroître la communication et la sensibilisation sur les APE
- Impliquer tous les acteurs
- Travailler à l'intégration des pays africains
- Développer des secteurs d'activités (unités de production)
- Simplifier l'information véhiculée lors des marches et autres manifestations pour permettre une meilleure compréhension du message
- Organiser des marches dans plusieurs pays au même moment pour que ces dernières aient un impacte plus grand
- Renforcer les échanges entre les pays africains pour diminuer la dépendance envers l'occident
- Conscientiser nos chefs d'Etats
- Transmettre les résultats des travaux des jeunes (PEACE ainsi que autre associations) aux ministres du commerce dans plusieurs Etats pour que ces derniers sachent que la jeunesse est avec eux

- Instaurer des plates formes de dialogue entre les autorités publiques, les organisations de producteurs, les ONG, les partenaires au développement, la société civile, et le secteur privé
- Faciliter l'accès des jeunes à la terre
- Lutter pour la participation des jeunes à tous des grands évènements
- Tous les participants aux ateliers sur le thème des APE
- doivent vulgariser les informations qu'ils ont acquises.

**Répondant : Serge E. MPOUAM**



Participants en salle de restitution des ateliers

## **Thème II : Quelles alternatives contre l'émigration clandestine ?**

*Plan :*

- 1- Causes
- 2- Conséquences
- 3- Solutions

Il importe d'étudier les causes et les conséquences de l'émigration clandestine pour pouvoir proposer les solutions valables.

### **I- Causes**

Les causes de l'émigration clandestine sont d'ordre sociale, économique et politique :

Au point de **vue économique**, les jeunes africains souffrent d'un manque d'emploi et du chômage. A ce problème, l'émigration clandestine semble être un meilleur remède. En outre les emplois offerts ne sont pas souvent convenables pour les jeunes qui les trouvent non conforme à leur statut de diplômé ou à leur qualification. A cela s'ajoute l'insuffisance des rémunérations proposées. Il s'agit souvent, entre autre de la gestion de l'environnement dans les villes, de la maçonnerie, de commis dans les entreprises, de l'enseignement. Or en occident, même si les emplois offerts ne sont pas sincère, ils sont plus rémunérés du fait de la devise.

Les **causes sociales** se trouvent dans le besoin de mener une vie aisée à l'image des émigrés qui ont réussi à mettre leur famille à l'abri du besoin en logement, en nourriture etc. et à se procurer une conjointe de son goût. Les émigrés bénéficient également en Afrique d'une considération très enviable de la part de la société. Dans certaine société, les candidats vont à la recherche de la sécurité sociale, par exemple en fuyant les tentatives de sorcellerie par égoïsme du voisinage ou d'un confrère qui ne souhaite pas voir l'autre avoir une meilleure situation sociale.

Les **causes politiques** peuvent être situées au niveau national et au niveau local :

- Au **niveau national**, pour faire face au problème de chômages, les états africains ont tendance à réduire au minimum possible le nombre de diplômés. Cela se constate aisément dans les multiples exclusions dans les universités et les écoles. Ainsi les demandes d'intégration à la fonction publique qui est une lourde charge pour les budgets nationaux sont étouffées. Cela est généralement dû aux pressions des institutions de **Bretton Woods** qui imposent aux états du tiers-monde un réajustement structurel qui se traduit par la réduction des fonctionnaires et la promotion des emplois contractuels. C'est ainsi qu'au Sénégal est mis en place le corps des volontaires de l'éducation et à la vacation qui sont des fonctions qui ne sont pas tout a fait du goût des jeunes diplômés. Il y a aussi une injustice, un manque de neutralité dans le recrutement aux postes vacants de la fonction publique.

- Au **niveau local**, les jeunes sont frustrés par une politique locale de l'emploi qui fait que les collectivités locales ne recrutent quasiment pas, en plus des cumules injustifiés de fonctions électives locales et de fonctions administratives. Au point de vue culturel, les jeunes sont attirés en accident par les effets des medias qui miroitent un paradis terrestre. Cela se traduit par l'imitation des modes de vie des acteurs de film, des stars de la musique, du football, du cinéma etc. Cela s'explique par un complexe d'infériorité par rapport aux autres en sous-estimant sa propre culture aux bénéfices des autres qui se traduit par l'abandon de sa tradition culturelle. L'émigration clandestine comporte diverses conséquences.

## II – Conséquences

L'émigration clandestine comporte à la fois des conséquences positives et des conséquences négatives.

### A- Conséquences négatives

Les conséquences négatives sont essentiellement d'ordre social. Il s'agit avant tout des risques de perte de vie des candidats donc le nombre est difficile à estimer. Ces pertes de vie entraînent en même temps une perte énorme pour les familles d'origine, veuvage, dislocation des familles .Toujours dans le cadre familial, les longues absences des jeunes mariés, poussent leurs femmes à l'infidélité avec le risque de grossesses indésirés qui entraînent des avortements ou infanticides.

Il y a aussi le risque d'acculturation car du fait des longs séjours, les émigrés ont tendance à céder au conformisme occidental au détriment de leur propre culture. Il y a aussi des risques énormes de contraction de maladies sexuellement transmissibles du fait que les voyageurs sont souvent dans une situation de

célibataire et les tentations sexuelles sont énormes.

Il y a aussi la fuite des cerveaux qui est une perte énorme pour les états d'origine car ces jeunes diplômés qui ont une chance de trouver des emplois juteux dans leur pays d'accueil ne pensent guère au retour. Les candidats à l'émigration clandestine courent des risques de se faire escroquer par les passeurs.

Au point de vue politique, il y a des risques de tension entre pays d'origine des candidats et les pays de transition du fait des mauvais traitements qu'il faut subir à ces aventuriers.

## **B – conséquences positives**

L'émigration sous toutes ses formes n'a pas que des conséquences négatives. En effet, les émigrés contribuent énormément au développement de leurs pays de diverses manières.

D'abord ils mettent leur famille à l'abri du besoin autant que possible. Ensuite, ils contribuent à la construction d'infrastructures sociales et culturelles dans leur localité d'origine tels des hôpitaux, des écoles, des mosquées, des forages etc.

Elle constitue donc pour les états, un moyen d'alléger leur charges sociales tel le sous emploi, le chômage. Elle entraîne des réactions politiques. En effet, pour l'endiguer, les états européens sont obligés d'accroître l'aide au développement aux pays pauvres pour trouver des emplois aux jeunes.

L'émigration clandestine est donc une voie de salut pour les familles et les états mais surtout les jeunes, mais l'émigration sous toutes ses formes n'est pas l'unique solution aux problèmes de la pauvreté, du sous emploi et du chômage. D'autres solutions sont envisageables.

## **III – Solutions**

La principale solution à l'émigration clandestine consiste dans la création d'emplois. Mais cela implique des préalables et des suivis. Le préalable consiste à promouvoir et à généraliser la formation professionnelle dans tous les domaines d'activités : agriculture, commerce, entrepreneuriat etc.

Le plan REVA ne pourra intéresser les jeunes qu'après avoir reçu une formation convenable dans l'exploitation agricole.

Ensuite promouvoir le secteur privé en aidant les jeunes à monter des entreprises et à accéder au financement. Enfin appliquer rigoureusement le code du travail pour assurer la sécurité des employés de l'embauche au licenciement en passant par la renumérotation dans le respect du principe « à travail égal un salaire égal ». Il faut lutter du coup contre les ruptures abusives de contrat de travail. La population africaine étant essentiellement jeune, il faut réduire l'âge de retraite pour donner aux jeunes une chance de trouver un emploi à temps et à prendre la relève.

Il faut aussi abolir le cumul de fonction sous toutes leurs formes pour restaurer une justice sociale.

Dans le domaine culturel, il faut réduire l'effet des médias occidentales sur les jeunes, c'est à dire de-occidentaliser nos médias. Nous devons revaloriser notre culture. Pour dissiper l'illusion que les jeunes se font de l'occident, il est possible d'organiser des voyages de groupes de jeunes par année et par localité pour

découvrir les réalités que les medias cachent. Il faut surtout promouvoir l'éducation de base pour limiter les risques d'acculturation.

Pour éviter le détournement de biens publics, il faut aider les jeunes à développer les jeunes la culture de l'intégrité.

Sur le plan social, il faut aider les jeunes à planifier leur vie, en évitant la gabegie c'est à dire les dépenses excessives et inutiles dans les cérémonies familiales (mariage, baptême...) pour mieux économiser et investir. Il faut donc éviter de vivre au dessus de ses moyens. En effet la pauvreté dont se plaignent familles en Afrique n'est pas due totalement au manque de ressources, mais c'est souvent le mauvaise gestion qui l'entraîne.

**Répondant : Ndongo FAYE**

### **Thème III: Quelle politique pour une souveraineté (sécurité) alimentaire en Afrique ?.**

#### **Plan :**

- 1- Définition
- 2- Facteurs de l'insécurité alimentaire en Afrique
- 3- Solutions proposées
- 4- Conclusion

#### **Responsables de l'Atelier**

- 1- *Coumba TINE (Rapportrice)*
- 2- *Dr Geraud Hellow ( Modérateur )*
- 3- *Dr Bassanganam (Rapporteur)*
- 4- *Joe Doumana (Secrétaire)*

#### **1. Définition :**

La sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire sont deux entités proches ou liés. La sécurité alimentaire peut être définie comme l'ensemble des dispositions prises par un Etat pour mettre sa population à l'abri des insuffisances alimentaires.

La souveraineté alimentaire quant à elle désigne la situation d'un pays qui ne subit aucune influence de l'extérieur pour la satisfaction des besoins alimentaires.

#### **2. Quelques facteurs de l'insécurité alimentaire :**

- Mauvais termes des accords commerciaux entre UE et ACP
- Importations excessives de produits de certains produits alimentaires
- Mauvaises politiques agricoles
- Manque d'infrastructures agricoles
- Insuffisance de ressources humaines
- Insuffisance de promotion des produits locaux
- Facteurs climatiques et environnementaux défavorables
- Instabilité politiques
- Exode rural

### **3. Solutions proposées :**

- A. 1. Retarder les signatures des APE actuels  
2. révision des accords commerciaux (OMC) et ( APE ) avec appréciation des experts concernés.
- B. 1. Amélioration de capacité de production locale  
Ex : lait (Sénégal)  
Volaille (Cameroun)  
2. Spécialisation des régions des continents en fonction de leurs aptitudes de production.
- C. Financer prioritairement la production des cultures vivrières (céréales, lait, viande, blé)
- D. Soutien des Etats africains dans la mise en place des infrastructures.
- E. Formation en fonction de besoin (emploi)
- F. promotion des produits locaux à travers les foires.  
Ex : Burkina Faso (FIARA)
- G. Faire bloc pour appuyer la signature de l'application des accords de Kyoto.
- H. Encourager la démocratie et la bonne gouvernance en Afrique.
- I. Investir dans les campagnes

### **4. Conclusion**

Au terme de notre atelier, nous avons énuméré un certain nombre de facteurs de l'insécurité alimentaire en Afrique auxquels nous avons apportés des solutions ou stratégies pour la sécurité alimentaire.

Cet atelier, constitué d'experts en élevage, d'un représentant d'une organisation paysanne et d'une représentante d'organisation de jeune, a développé des stratégies basées sur les nouveaux APE entre UE et ACP qui doivent être revus, sur les traités mondiaux sur l'environnement, sur les subventions accordées aux producteurs – agriculteurs africains, sur l'intensification et la valorisation des productions locales.

Ces propositions de stratégies apportées par les jeunes sont adressées à nos Etats Africains, afin qu'elles soient prises en compte dans leurs stratégies pour une sécurité alimentaire en Afrique.

**Répondant : Dr. Géraud HELLOW**

## **Thème IV: Quel avenir pour un commerce équitable ?**

### **Introduction**

Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une grande équité dans le commerce mondial.

Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au sud de la planète.

Les organisations du commerce équitable (soutenus par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener la campagne en faveur de changement dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel.

### **Etats des lieux :**

Le commerce équitable représente une part très marginale du commerce international. On estime que les échanges équitables bénéficient à 1,5 millions de producteurs dans le monde. Le commerce équitable est un commerce très développé en Europe qu'en Afrique. C'est pour dire que normalement les produits coûtent plus cher en commerce équitable qu'en commerce conventionnel.(Pas forcement).

Pour que ces mentalités soient installés en Afrique il faut qu'il ait respect des droits de l'homme, les conditions de travail, pratiques commerciales, les formations continues (renforcements des capacités)

### **Enjeux du commerce équitable en Afrique :**

Sur les enjeux du commerce équitable nous pouvons noter :

- Le développement de l'agriculture

- L'intérêt d'autres domaines

- Les perspectives du principe équitable

Le commerce équitable ne peut pas résoudre tous les problèmes, c'est à dire il ne peut pas absorber toute la production. Il fixe quelques quotas sur une partie de la production donc le commerce équitable est un commerce concurrencé par le commerce traditionnel.

### **Perspectives du commerce équitable :**

Sur les perspectives nous pouvons noter comment on peut donner une orientation pour que le commerce équitable puisse absorber toutes les productions c'est à dire nous devons lutter pour la consommation des produits équitables au sud.

Quels changements peut on envisager pour qu'il ne soit pas concurrencé ?

Nous devons d'abord savoir consommer nos propres produits issus du commerce équitable ;

### **Recommandations :**

- On doit faire un commerce équitable respecté, les produits de ce commerce doivent être consommé localement.
- On peut petit à petit utilisé nos produits et les échangés entre nous en Afrique.
- Il faut renforcer les capacités des producteurs.
- Nous devons lutter contre le commerce inéquitable.
- Sensibiliser les producteurs pour connaître les alternatives, de comprendre le commerce équitable.

Nous devons sensibiliser la population sur les inégalités du commerce conventionnel.

### **Conclusion**

En conclusion :

L'arrêt des subventions agricoles pour ne plus appauvrir le continent africain. Il faut organiser les pays africains (paysans, agriculteurs ...) à comprendre le commerce équitable.

Nos gouvernements doivent subventionner les paysans. Toutes ces solutions doivent être notées par les mouvements et associations afin d'inciter nos gouvernements à aider les commerçants à ne plus importer les produits inéquitables.

**Répondant : Elisabeth COOPER**

Cette plénière de restitution a débuté avec une restitution faite par le Coordonnateur Mamadou Barry du séjour des jeunes à Accra pour le sommet de l'Union Africaine. Le Coordonnateur a mis l'accent sur la nécessité de créer à l'unisson des espaces pour le lobbying et le plaidoyer des jeunes auprès de nos autorités. La remise du mémorandum des jeunes contre les APE à plusieurs chefs d'Etats, chefs et/ou représentants des délégations, journalistes nationaux et internationaux ont été des points très positifs dans la lutte contre la signature de ses APE. Le rapport de la caravane sur accra est disponible auprès de PEACE / Action Solidaire ([peacesenegal@yahoo.fr](mailto:peacesenegal@yahoo.fr)).

La plénière a pris fin avec des explications assez détaillées sur la séance des pétitions à faire par les participants à la plage. Annonce à été faite du Campement de la jeunesse d 28 août au 02 septembre 2007 organisée par RJJS (Regroupement des Jeunes pour la Justice Sociale)

### **15 août 2007 (soirée)**

#### **Séance de signature des pétitions à l'hydrobase de Saint-Louis**

La séance de pétitions a débuté par un jeu de simulation. A tour de rôle quelques participants ont été choisis pour essayer de convaincre leur camarade à signer la

pétition. Ce jeu de rôle a permis de peaufiner quelques réglages collectifs pour une meilleure collecte des pétitions.



06 binômes prêts pour le recueil des pétitions à l'hydrobase de Saint-Louis. .

Arboré de tee-shirts pour assurer une certaine visibilité et par groupe de deux, les participants sont allés à la rencontre des personnes présentes à la plage pour recueillir des pétitions et distribuer des affiches sur les APE.

Le coordonnateur de PEACE a donné une interview à la radio Océan FM (98.7) sur le déroulement de l'université d'été.



Séance de signature de la pétition

1290 pétitions ont été recueillies en 2 heures.

## Retour des différentes délégations

16 août 2007 (Matin)

Les participants ont quittés le camp de logement de l'université d'été.

## Conclusion générale

Du 12 au 16 Août 2007 des jeunes de différents pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest se sont réunis à Saint-Louis au Sénégal pour l'Université d'Eté sous thème : « **La jeunesse face aux défis du millénaire** ». L'université d'été a été organisée par PEACE/ Action Solidaire (Plateforme des Etudiants Africains pour un Commerce Equitable) - une association de jeunes qui milite pour le commerce équitable, basée à Dakar, Sénégal, et était financé par Oxfam GB.

Jeunes du Sénégal, de Gambie, du Cameroun, du Congo, de Togo et de Royaume Uni ont participé à l'événement avec le but de partager des connaissances et des idées sur les thèmes abordés, et de développer des stratégies pour l'avenir. Les thèmes d'ateliers étaient **les APE (Accords de Partenariat Economique) entre l'Union Européenne et les pays ACP ; l'immigration clandestine ; la souveraineté alimentaire ; et le commerce équitable (surtout l'artisanat).**

Au regard des conclusions de différents ateliers et débats, force est de constater la qualité d'analyse de la jeunesse face aux problèmes qui lui font face. Le défi de faire recours à une approche participative plus forte a portées ses fruits. Ceci montre la nécessité de création d'un lobby jeunes, de multiplier les ateliers de renforcement de capacités, des campagnes de sensibilisation et de communication et surtout la consolidation le réseau pour une meilleure réussite dans les combats présents et futurs.

Cette communion de la jeunesse dans le travail collaboratif est un gage d'une Afrique qui n'explosera pas sous la pression des différents fléaux et maux



**NON aux APE**